



Projet

‘ Contribuer au suivi et mise en œuvre des recommandations du Comité des Droits de l’Homme au Bénin et en Namibie .’

1^{er} RAPPORT NARRATIF

1^{er} AVRIL – 09 MAI 2016

Soumis au CCPR
(Centre for Civil and Political Rights)

ET
FINANCE PAR LA VILLE DE GENEVE





BP: 1223 Abomey Calavi - E-mail: secretariat@csbenin.org ralmeg.gandaho@csbenin.org
Tél: 95 76 89 49 / 97 09 84 09 - N° enregistrement: 2006/068/PDZ-C/SG-SAG-D2 ASSOC
JO : N° 21 du 1^{er} NOVEMBRE 2006 PAGE 893 - Numéro IFU : 6201300898803
N° Compte bancaire: 0040141139526301, ECOBANK
Lot 1610, quartier Aïbatin, Cotonou. Immeuble carrelé blanc dit ‘‘Immeuble KEREKOU’’.



Sommaire

CONTEXTE.....	4
RESUME DES ACTIVITES MENEES	6
APPRECIATION DES RESULTATS OBTENUS ET DES PERSPECTIVES.....	7
A- RESULTATS SPECIFIQUEMENT OBTENUS POUR ACTIVITE 1	7
B- RESULTATS SPECIFIQUEMENT OBTENUS POUR ACTIVITE 2	8
C- TACHES ET ACTIVITES A VENIR	20
CONCLUSION	20

Agir avec une saine conviction pour un changement social



Contexte

Le Bénin a ratifié le PIDCP en 1992, et la Namibie en 1994. En ratifiant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), le Bénin s'est engagé à garantir un certain nombre de droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et d'opinion, l'interdiction de la torture, le respect du droit à la vie, l'interdiction des arrestations arbitraires, la promotion et la protection de la femme, la protection de l'enfance, etc.

Avec 5 ans de retard, **le Bénin** a présenté en septembre 2013 [son second rapport sur l'application du PIDCP](#)¹. Le Comité DH a examiné ce rapport au cours de sa 115ème session en octobre 2015. [Une consultation nationale](#)² a été organisée les 17 et 18 septembre 2015 à Cotonou où ont participé 18 ONG nationales. Suite à cette consultation, [un rapport de coalition d'ONGs nationales](#)³ a été soumis en réponse aux questions du Comité. Suite à la mission de Genève en Octobre 2015, Changement Social Bénin a assuré une large diffusion des observations du Comité des Droits de l'Homme courant Novembre. Mieux, des autorités gouvernementales et parlementaires ont été informées à l'occasion de quelques audiences, de même que certains partenaires techniques et financiers pour assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre par le Gouvernement des recommandations dudit Comité.

Pour s'assurer d'une synergie d'actions entre les OSC de défense et de promotion des droits de l'Homme, Changement Social Bénin a organisé le 28 janvier 2016 en partenariat avec la Maison de la Société Civile et le Centre pour les Droits Civils et Politiques, un atelier de restitution des recommandations et de conception du plan d'action national de suivi de leur mise en œuvre.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action susmentionné que le présent projet trouve toute sa pertinence sur son volet Bénin.

Changement Social Bénin en tant que partenaire du "Centre for Civil and Political Rights" travaille depuis Avril 2016 à la mise en œuvre efficiente dudit projet qui prévoit des activités de sensibilisation, plaidoyer et information à travers des affiches inhérentes aux thématiques prioritaires des recommandations, des activités médias ainsi qu'un atelier avec les autorités gouvernementales les OSC de défense des droits humains et quelques partenaires techniques et financiers.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



Agir avec une saine conviction pour un changement social

Résumé des tâches menées

Changement Social Bénin avec le soutien du Centre pour les Droits Civils et Politiques a programmé dans le cadre de la mise en œuvre du projet Namibie-Bénin quelques activités de sensibilisation, de plaidoyer et d'information.

Au stade actuel de mise en œuvre, nous avons commencé par l'activité de sensibilisation, de plaidoyer et d'information à travers des affiches. Des TDR sont rédigés et un graphiste caricaturiste est recruté pour la conception des illustrations. Plusieurs séances de travail ont déjà eu lieu avec le caricaturiste Alexandre KOSSOKO au siège de Changement Social Bénin.

Cinq caricatures prévues pour cinq affiches thématiques estimées prioritaires parmi les recommandations du Comité ont été retenues. Le droit à la vie, conditions de détention en milieux carcéraux, protection de l'enfance, promotion et protection de la femme et mise en place de la CBDH sont les thématiques qui ont inspirées le travail du graphiste caricaturiste.



Agir avec une saine conviction pour un changement social



Ce dernier a rendu ses premiers drafts et finalisera son travail dans la semaine du 09 mai en cours après nos inputs.

Un décalage d'une semaine a été observé dans le chronogramme pour retard de financement.

Conformément aux TDR l'imprimeur est identifié et recevra son bon de commande dans la semaine du 09 de sorte que les affiches soient livrées dans la semaine du 16 mai.

Il est à noter aussi que des prises de contact ont été effectuées à l'endroit des responsables des Institutions publiques et privées pour accueillir les affiches sans oublier la concertation avec les OSC.

Appréciation des résultats obtenus et des perspectives.

A- Résultats spécifiquement obtenus pour l'activité 1

L'activité n°1 prend en compte le volet Affiches.

Pour mener à bien cette activité, il a fallu :

- un travail de conception intellectuelle
- un caricaturiste a été recruté au nom de Alexandre KOSSOKO pour la réalisation graphique des caricatures
- un imprimeur est sélectionné pour l'impression des affiches

Agir avec une saine conviction pour un changement social

B- Résultats spécifiquement obtenus pour l'activité 2



L'activité n°2 vise le Renforcement de la dynamique de synergie d'actions avec les OSC de défense des droits humains dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations du

C'est dans cet ordre d'idées qu'une séance d'échanges a eu lieu le 23 avril 2016 au siège de la Fondation Regard d'Amour à Abomey-Calavi.

(Confère rapport ci-dessous)

RAPPORT DE LA SESSION D'ÉCHANGES AVEC LES ONG DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

PARTICIPANTS

Représentants d'Organisations de la Société Civile intervenant dans la défense des droits humains (voir liste de présence)

ORGANISATEUR

Comité Provisoire des Organisations de la Société Civile pour la mise en place de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme.

INTRODUCTION

Le 23 avril 2016, s'est tenue au siège de la Fondation Regard d'Amour sis à Abomey-Calavi, une session d'échanges entre le Comité Provisoire des Organisations de la Société Civile pour la mise en place de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) et les Organisations de la Société Civile pour discuter des stratégies de mise en place de la CBDH et autres préoccupations. Cette session, organisée par ledit Comité, avait pour objectif principal d'échanger sur les priorités actuelles en matière de défense des droits humains avec le nouveau Gouvernement et d'entériner sur de nouvelles orientations.

Agir avec une saine conviction pour un changement social

I-AGENDA DE LA SESSION



HORAIRES	ACTIVITES
15h30-16h00	Accueil et installation des participants Animation
16h00-16h05	Introduction de la réunion et présentation des objectifs
16h05-16h20	Présentation des participants avec intérêt pour un groupe thématique
16h20-16h30	Compte-rendu des activités du Comité provisoire pour la mise en place de la CBDH
16h30-17h00	Débats sur les activités et stratégies de poursuite des actions pour la mise en place de la CBDH
17h00-17h30	Discussions et mise en place des autres groupes thématiques
17h30-17h40	Synthèse de la rencontre
17h40-17h50	Clôture de la réunion et rafraîchissement
18h00	Départ des participants

II-DU DEROULEMENT DE LA SESSION

Après l'accueil et la mise en place des différents représentants de la Société Civile, la session a commencé par les mots de bienvenue de la **Présidente du Comité Provisoire des Organisations de la Société Civile pour la mise en place de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme**, Mme **Claire HOUNGAN AYEMONNA**. Aux côtés de celle-ci, étaient assis au présidium, Mr **Joseph GLELE** Vice- Président dudit Comité, Mr **Ralmeg GANDAHO** Facilitateur du Comité et Mr **Jean Claude DOSSA** Administrateur du forum "Droits Humains" Bénin.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



III-DU POINT DE QUELQUES ACTIVITES REALISEES PAR LE COMITE

Mr Ralmeg GANDAHO, Facilitateur du Comité provisoire, a d'abord rappelé les grands axes devant meubler la rencontre. Il s'agit entre autres de mieux faire connaissance entre activistes des droits de l'Homme, de discuter du bilan des activités du Comité provisoire et d'échanger sur d'autres thématiques à l'image de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme qui sont tous prévus tant dans les recommandations du Comité des Droits de l'Homme des Nations-Unies que dans les recommandations de l'Examen Périodique Universel 2012. Au nombre de ces autres priorités, on peut retenir la situation en milieu carcéral, la situation des handicapés, le droit à la vie, le droit des migrants. Cependant, il est à regretter que compte tenu du temps on n'a pas pu aller au-delà des échanges pour constituer les groupes thématiques

A la suite du Facilitateur du Comité provisoire, **Mme Claire HOUNGAN AYEMONAN, Présidente du Comité Provisoire**, a fait le point des activités menées jusque là par ledit Comité.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



A-QUELQUES ACTIVITES DU COMITE

Il faut noter que plusieurs actions ont été menées par le Comité. Au nombre de ces actions on peut retenir :

Novembre 2014 : initiation de session d'échanges par le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du **Haut Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme** et le PNUD à Cotonou. A l'issue de ladite session il a été souligné la nécessité d'une synergie d'actions pour la mise en place de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme**. C'est au cours de cette séance que **Mme Claire HOUNGAN AYEMONAN** fut désignée comme Présidente du bureau dont l'objectif est d'accompagner le Gouvernement dans la mise en place de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme**.

Juin 2015 : séance d'échange avec la société civile sur la sélection des trois membres de la société civile au sein de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme** avec mise en place d'un comité de sélection de trois membres, présidé par M. Martin ASSOGBA, Président de l'ONG ALCRER, lequel devait déposer son rapport au plus tard le 1^{er} Aout 2015

07 juillet 2015 : le comité a rendu son rapport et il a été procédé à l'élaboration des Thèmes De Références pour la sélection des représentants de trois catégories d'ONG prévues par la loi à savoir : ONG de défense des droits de l'Homme, ONG de protection de l'enfant, ONG de Promotion de la femme. L'appel a été lancé, le comité a étudié les dossiers et a retenu cinq candidatures.

25 juillet 2015 : séance de restitution du comité de sélection au bureau du Comité provisoire.

31 juillet 2015 : le comité de sélection a rendu son rapport.

4 septembre 2015 : séance d'échanges avec la fondatrice de Front Line Defenders et ses points focaux. Il a été rappelé qu'il y a eu une vaine tentative de rencontre avec le garde des sceaux pour lui rendre compte du travail accompli par les ONG.

Novembre 2015 : participation à la consultation du Bénin sur les politiques en matière de drogue organisée par WACS.

28 janvier 2016 : atelier au siège de la **Maison de la Société Civile** organisé par le **Centre for Civil and Political Rights, Changement Social Bénin, la Maison De la Société Civile (MDSC)**. L'objet de cet atelier était la restitution des recommandations faites au Bénin à la 115^{ème} Session du Comité des Droits de l'Homme des Nation-Unies et l'élaboration d'un plan d'action.

Outre les actions menées par le Comité Provisoire, la Présidente a aussi insisté sur les recommandations capitales du Comité des Droits de l'Homme sans toutefois occulter celles subsidiaires.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



B-DES RECOMMANDATIONS CAPITALES

Recommandations capitales :

- La mise en place de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme**
- Le droit à la vie
- L'interdiction de la torture et l'impunité.

C-DES RECOMMANDATIONS SUBSIDIAIRES

Recommandations subsidiaires :

- Egalité homme femme (**point focal : RIFONGA Bénin**)
- Indépendance du pouvoir judiciaire (**point focal : WANEP**)
- Protection de l'enfant (**point focal : Fondation Regard d'Amour**)

Mme la Présidente du Comité Provisoire a terminé sa présentation en donnant trois orientations :

Sens 1 : Mise en place de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme

Sens 2 : Poursuite des actions par rapport aux autres thématiques

Sens 3 : Autres propositions.

A la fin de la communication de la **Présidente du Comité Provisoire des Organisations de la Société Civile pour la mise en place de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme**, s'en est suivi les diverses préoccupations et perspectives des participants.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



IV-DES PREOCCUPATIONS ET PERSPECTIVES

Il faut noter que les questions tournaient autour des axes suivants :

- Nécessité de prise en compte des droits des migrants ;
- Nécessité de penser aux personnes en situation de handicapé ;
- Financement du Comité provisoire ;
- Actions à l'endroit du nouveau gouvernement ;
- Feuille de route du Comité provisoire ;

Agir avec une saine conviction pour un changement social



Pour ce qui est des perspectives

Poursuivre les actions de plaidoyer et lobbying pour la mise en place de la CBDH:

- Ecrire au Garde des Sceaux et au Président de l'Assemblée Nationale

-Lancer une pétition qui servirait de lobbying ;

-Possibilité pour **Amnesty International Bénin** d'obtenir une audience avec les autorités nationales à la venue prochaine de Londres d'une délégation d'**Amnesty International**.

V-DES REPONSES AUX QUESTIONS

A la suite de ces différentes interventions, les réponses furent apportées par les communicateurs.

Le Vice- Président du Comité, Mr Joseph GLELE, a souligné son inquiétude par rapport au rôle de facilitateur que pourrait jouer l'actuel Garde des Sceaux.

Le Facilitateur du Comité, Mr Ralmeg GANDAHO, a précisé que les candidats à la sélection des représentants de la société civile au sein de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme** ne doivent pas provenir d'ONG inconnues et donc qu'il faut œuvrer pour qu'ils proviennent d'ONG actives et connues de tous dans leurs domaines.

Concernant les actions à l'endroit du nouveau gouvernement, la Présidente a précisé que rien n'est encore fait vu que ce gouvernement vient d'être installé.

Pour ce qui est de la feuille de route du Comité provisoire, elle n'a pas manqué de notifier que dès la semaine suivante, des lettres de demandes d'audience seront envoyées au Gouvernement et au Parlement.

Par ailleurs, elle a insisté sur la place de la communication dans les actions de plaidoyer et de lobbying pour la mise en place de la **Commission Béninoise des Droits de l'Homme**. Elle a rassuré ceux qui pensent que certaines thématiques sont négligées en rappelant que le comité n'est que provisoire, sans personnalité juridique et sans source de financement, et que toutes les associations qui y travaillent conservent leur autonomie d'action avec possibilité de bénéficier des appuis des autres membres en cas de sollicitation et dans la limite des moyens de chacun. Elle a aussi insisté sur le fait que la Commission une fois installée doit veiller au respect des droits humains sans distinction d'âge, de sexe, d'ethnie, d'opinion politique, d'appartenance religieuse, de condition sociale ou de handicap.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



Pour finir Mme la Présidente a invité les ONG à jouer à la carte de la franchise en souhaitant la circulation de l'information afin que ceux qui pour une raison ou une autre ne participent pas aux réunions et ne se font pas représenter n'évoquent pas après leur exclusion des actions.

VI-CONCLUSION

Pour des questions de temps, la séance n'a pas duré au delà des deux heures prévues. Alors que les uns ont exprimé leur satisfaction, les autres ont regretté qu'en dehors de la préoccupation liée à la mise en place de la CBDH, qu'il n'y ait pas de constitution d'autres groupes thématiques prenant en compte outre les recommandations du Comité des Droits de l'Homme, la question des personnes handicapées et celle des migrants. En définitive, c'est que les réflexions doivent se poursuivre.

Agir avec une saine conviction pour un changement social



Agir avec une saine conviction pour un changement social



VII- Annexe LISTE DES PARTICIPANTS

Séance d'échanges des organisations non gouvernementales de défense des droits humains

N°	Nom et Prénoms	Organisation et Titre	N° de téléphone	E-mail
01	HOUNHOU Djidjoho Ange Montesquieu	Changement Social Bénin Secrétaire Administratif Permanent	67 01 82 83 95 83 60 65	hounhouiange@gmail.com
02	DOHAMI Josué	Changement Social Bénin	67 57 92 76 98 84 12 11	iosvignon@gmail.com
03	DOSSA Raoul	ACAT-Bénin	96 11 77 32 94 69 69 48	rdossacocou@gmail.com
04	MAZEDEME Codjo	Administrateur Délégué Fondation Regard d'Amour	95 42 53 32 96 31 84 92	jmfiles@yahoo.fr
05	MARTINS Josiane Epse ELINGUI	Amnesty International Chargé des campagnes	64 42 02 62 95 15 08 38	info@aibenin.org josiane.martins@aibenin.org
06	AKPLOGAN MASSESSI Amélie Delphine	ONG Le Cercle des Oliviers Présidente	96 30 47 69 95 82 55 27	lecerclledesoliviers@yahoo.fr
07	MASSESSI Adrien	ONG Le Cercle des Oliviers Trésorier	96 30 47 68 95 88 15 55	massessiadrien@yahoo.fr
08	ADE Geoffroy Benjamin	Président ONG Vies Sauvées	96 14 87 10 95 49 78 12	Adeben288@gmail.com viessauveesong@yahoo.fr
09	DEKOUGBO NTO Raymonde	CERN FRA	97 61 03 53	
	LOKONON	Fondation	97 38 12 23	ernestlokonon@gmail.com



10	Ernest	Regard d'Amour Assistant de projets	95 48 72 86	
11	SEMONDJI N. Paulin Maxime	Président CNCDH Président ASEP Bénin	95 85 33 85 64 39 26 26	msemondjipaulin@gmail.com
12	ADAMON B.HOUEDETE Sidikatou	Présidente PFID Directrice Exécutive ONG l'œil d'Aujourd'hui	97 07 47 90	sidikatona@yahoo.fr pfidbenin@yahoo.fr
13	DADJO HESSOU FAKAME Antoinette	Présidente ONG LIGUE LIFE	95 53 64 30 65 80 79 78	liguelife@yahoo.fr
14	TAGNON D.L. Scholastique	Foyer Don Bosco P/N Coordonnatrice sensibilisation	97 53 68 88 95 44 97 71	lyndadeo@yahoo.fr
15	AZONNANO N Fernand	Point Focal National Droits des Migrants	61 66 72 82	feazonnanon@gmail.com
16	KAKPO S. Mathieu	Directeur Exécutif ONG BENIN ALAFIA	97 07 62 42 95 20 14 42	beninalafiaong@gmail.com
17	GLELE AHANHANZO Maryse	WANEP Bénin Chargé de Programme	97 88 59 74	Ryse2002@yahoo.fr
18	GANYE Landry	DHPD-ONG	97 65 12 39	landryganye@yahoo.fr
19	GABA Carmen M.	SPB Présidente	95 96 45 44	carmengaba@yahoo.fr



20	DAYE Emmanuel	CRAO-ONG Directeur Exécutif	97 05 75 17	ongcrao@yahoo.fr
21	PADONOU Gildas	GAPP-Bénin Assistant de Recherche	96 94 56 44	g.padonou93@gmail.com
22	GLELE A. Joseph	Président RODDH	97 07 85 57	joseglele@yahoo.fr
23	DOSSA Jean-Claude	Directeur de Publication Droits Humains Infos	97 00 49 37	dossajc@gmail.com
24	Claire HOUNGAN AYEMONNA	Présidente Fondation Regard d'Amour	95 40 47 45	claire.houngan@gmail.com
25	Ralmeg GANDAHO	Président Changement Social Bénin	97 09 84 09 95 76 89 49	ralmeg.gandaho@csbenin.org / gemplardave@gmail.com

Fait à Cotonou le 23 Avril 2016

Agir avec une saine conviction pour un changement social



C- Tâches et Activités à venir

Conformément au plan de suivi évaluation, les tâches et activités suivantes seront menées :

Tâches et Activités	Calendrier prévisionnel actualisé
1- Finalisation conceptuelle des affiches	09 - 13 mai 2016
2- Impression des affiches	16 – 20 mai 2016
3- Conférence de presse et vulgarisation	30 mai 2016
4- Activité médias	Juin 2016
5- Atelier avec autorités gouvernementales et OSC	Juillet 2016

Conclusion

Le chronogramme retenu pour rester en phase avec le plan de suivi évaluation sera vraiment de rigueur afin que la mise en œuvre du projet soit un succès total au Bénin.

Avec le virement de fonds en date du 06 mai 2016 tout est fin prêt pour que les activités soient menées avec diligence.

Jusque là tout se déroule normalement avec l'espoir d'une synergie d'actions des OSC de défenses des droits humains, des médias et des institutions républicaines pour la suite

Agir avec une saine conviction pour un changement social